DEPARTEMENT
DU HAUT-RHIN

Procès-Verbal de la réunion
du CONSEIL MUNICIPAL DE SCHWOBEN
du 26 Août 2025 à 19 H 30

Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 10

Le conseil municipal de la commune de SCHWOBEN s'est réuni dans la salle de la mairie à 19 H 30.

Sous la présidence de M. Jean-François FOERNBACHER – Maire

Présents :
Mesdames MULLER Berthe, 1ère Adjointe – TISCHMACHER Nathalie, 2e Adjointe - BOURDON Audrey – OBER-FRANC Cécilia - KRIJAN Angèle - MONTEILLET Jessica.

Messieurs OTT Victor – LUY Frédéric – LESSIEUX Arnaud

Absent :
M. KEIFLIN Cédric

M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

L'assemblée délibérante désigne comme secrétaire de séance Mme BOEGLIN Véronique – secrétaire de mairie.

1. APPROBATION DU PV DU 01.07.2025

Le Conseil, approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du 01.07.2025.

2. DEVIS CAMERAS

Le conseil municipal a envisagé l'éventuelle installation de caméras de surveillance dans le village, en réponse à une hausse des cambriolages dans le Sundgau et des excès de vitesse dans la commune.

Plusieurs arguments en faveur du dispositif ont été avancés. Tout d'abord, la présence de caméras est perçue comme un outil dissuasif : elle pourrait décourager les actes de délinquance, notamment les cambriolages et les dégradations sur les biens publics. En cas d'infraction, les enregistrements offriraient également un appui précieux pour les forces de l'ordre**,** facilitant l'identification des auteurs. Concernant la sécurité routière, il a été évoqué que les caméras, si elles sont couplées à des dispositifs de contrôle de vitesse, pourraient contribuer à réduire les excès de vitesse dans les zones sensibles, notamment dans la rue de la Vallée. Enfin, la mise en place de ce système pourrait renforcer le sentiment de sécurité des habitants, en particulier pour les personnes vulnérables.

M. le Maire présente plusieurs devis :

- ROSACE pour un montant de **23 750.00 € HT soit 28 500.00 € TTC**
(Installation de la fibre sur chaque lampadaire)
+ Frais mensuels ***110.00 € HT soit 115.50 € TTC***

- LIGNES ET RESEAUX DE L'EST **13 571.50 € HT soit 16 285.80 € TTC**
(Raccordement électrique pour 6 caméras)

- ARS-TELECOM **23 571.18 € HT soit 28 285.41 € TTC**
(Mise en place du système de vidéoprotection)

- SPARTE **35 380.00 € HT soit 42 456.00 € TTC**
(Mise en place du système de vidéoprotection)

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents

- D'approuver le projet d'installation de caméras de surveillance
- D'approuver le devis de ROSACE pour l'installation de la fibre sur chaque lampadaire pour un montant de 23 750.00 € HT soit 28 500.00 € TTC et les Frais mensuels pour un montant de 110.00 € HT soit 115.50 € TTC
- D'approuver le devis de LIGNES ET RESEAUX DE L'EST pour le raccordement électrique pour 6 caméras pour un montant de 13 571.50 € HT soit 16 285.80 € TTC
- D'opter pour le devis de SPARTE pour la mise en place du système de vidéoprotection pour un montant de 35 380.00 € HT soit 42 456.00 € TTC.
  Malgré une différence de 11 808,82 euros HT, le conseil décide de retenir l'offre de la société SPARTE pour les raisons suivantes :
  Le boîtier enregistreur de 8 Go proposé par la société ARS-Telecom, d'une valeur de 2 552 € HT, n'est pas suffisamment performant comparé au modèle de 32 Go proposé par SPARTE, d'une valeur de 9 150 € HT. Cette capacité mémoire plus importante est indispensable pour une commune.
  Par ailleurs, l'offre de SPARTE comprend deux caméras supplémentaires, répondant ainsi plus précisément à nos attentes. Ces caméras disposent d'une vision nocturne et d'un champ étroit permettant l'identification des véhicules, ce qui constitue l'une des principales raisons de ce projet.
- De charger M. le Maire du dépôt des demandes de subventions

3. TRAVAUX EN COURS ET A REALISER – POINT SUR LES SUBVENTIONS

Madame la 1ère Adjointe présente un présente un état d'avancement des chantiers en cours dans la commune ainsi que des diverses subventions déjà obtenues et celles à venir.

4. CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE

M. le Maire rappelle aux élus la délibération du 10.02.2025 concernant la convention d'occupation précaire à renouveler avec M. OTT Dominique pour une durée de 1 an du 11.11.2025 au 10.11.2026.

Celle-ci a été signée.

5. INFORMATION OFFICIELLE SUR LA DEMISSION DU CHEF DE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Laurent GUMY - Chef de Corps des sapeurs-pompiers du Bas-Thalbach.

Son courrier de démission a été transmis officiellement à la hiérarchie départementale.

Monsieur le Maire tient à remercier chaleureusement Monsieur GUMY pour son engagement, son professionnalisme et son sens du devoir**,** qui ont largement contribué au bon fonctionnement du Centre de Première Intervention (CPI)..
Son action a été marquée par une gestion rigoureuse et une forte implication dans la vie locale.

Le conseil municipal s'associe à ces remerciements, et exprime sa reconnaissance pour le travail accompli au service de la sécurité des habitants.

Dans l'attente de la désignation d'un nouveau Chef de Corps par les autorités compétentes, Monsieur Brice LAROCHE, actuel Adjoint au Chef de Corps, assurera l'intérim afin de garantir la continuité du service et le bon fonctionnement du Centre de Secours.

Le conseil municipal prend acte de cette transition et renouvelle son soutien à l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires de la commune.

6. OPERATION BRIOCHES DU 10 AU 13.09.2025

Mme la 2e Adjointe confirme la date de la prochaine vente de Brioches au bénéfice de l'APEI de Hirsingue les 10, 11, 12 et 13 Septembre 2025.
Un appel est lancé pour le recrutement de bénévoles.

7. REPAS DES PERSONNES AGEES DU DIMANCHE 14.12.2025

M. le Maire présente des devis pour le repas des aînés qui aura lieu le dimanche 14 décembre 2025 :

- ***Auberge des 3 vallées de HIRSINGUE :*** ***Menu à 40 €***
- ***Restaurant la Croix d'Or de SIERENTZ :*** ***Menu à 36 €***

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir le menu proposé par l'Auberge des 3 Vallées et charge M. le Maire de réserver la date auprès du restaurateur.

8. JOURNEE DE TRAVAIL DU 06.09.2025 POUR L'ENLEVEMENT DES MODULES ET DU REVETEMENT DE LA PLACE DE JEUX DU WASEN

M. le Maire informe les élus de la nécessité de faire la dépose des modules et du revêtement de la place de jeux du Wasen avant les travaux prévus semaines 37 et 38.
Une pelle et une remorque seront mises à disposition par des membres du conseil.
Rendez-vous est donné aux élus au matin du 06.09.25 – 8 h 00.
M. le Maire se charge de prendre contact avec la Com'com Sundgau pour l'évacuation des matériaux non récupérés.
Une information sera publiée sur le site Illiwap afin d'informer la population des travaux et de l'indisponibilité de l'aire pendant la durée des travaux.

9. DIVERS

- Mme la 1ère Adjointe informe l'assemblée de la reprise des activités jeux des séniors à partir de fin septembre vu la bonne fréquentation des habitants.
- Le conseil municipal exprime ses remerciements à M. OTT Victor pour les divers travaux réalisés bénévolement dans la commune.
- La fête du village prévue le dimanche 31.08.2025 réunira 154 personnes inscrites (dont 19 enfants et 20 personnes de l'association « Histoire et Mémoire d'Alsace » de Walheim.

La séance est levée à 21 H 00

Le Maire,

Jean-François FOERNBACHER